

**Groupe scolaire La Cigogne / Victor Hugo**  
**LISTE DE MATERIEL 2025/2026**  
**ELEMENTAIRE VICTOR HUGO**  
**CE2**

Un cartable contenant :

**Une trousse contenant :**

- 1 stylo à encre bleue avec 6 effaceurs (avec côtés blanc et bleu) et 15 cartouches d'encre bleues **ou** un stylo effaçable bleu (style frixion) avec 10 recharges.
- 3 stylos bleus
- 5 stylos verts
- 3 stylos rouges
- 3 stylos noirs

**/!\ pas de stylo quatre couleurs**

- 5 crayons à papier
- 1 gomme
- Un taille-crayon avec réservoir
- 12 bâtons de colle
- Une paire de ciseaux à bouts ronds
- Une règle plate de 30 cm minimum (ni flexible ni en métal)
- Une équerre (ni flexible ni en métal)
- Un compas

**Une autre trousse contenant** uniquement des crayons de couleur (12 couleurs min) et des feutres (12 couleurs min).

- 1 trieur avec **8** compartiments.
- 1 agenda (de l'année 2025-2026)
- un dictionnaire junior (possibilité de réutiliser celui de l'année dernière)
- une ardoise blanche avec 15 feutres d'ardoise et un chiffon pour effacer.
- Un tablier ou un vieux t-shirt pour la peinture
- une boîte à chaussures de taille moyenne (pas trop grande)
- 3 boîtes de mouchoirs (pas de paquets)
- 1 photo d'identité

**Pour les élèves de la classe orchestre :** 1 porte-vue A4 avec 40 vues

**POUR LA RENTREE DU LUNDI 1er SEPTEMBRE AU MATIN, merci de :**

**Marquer tout le matériel au nom de votre enfant (y compris les crayons de couleur et les feutres), débarrasser le matériel de leur emballage,**

**Prévoir 36€** (chèque à l'ordre de l'OCCE) ou espèces pour :

-13€ pour la cotisation pour le matériel d'arts plastiques et les dépenses évènementielles

-17€ pour le matériel fourni durant l'année (cahiers, etc.)

-6€ pour le fichier d'écriture.

L'attestation d'assurance individuelle avec les clauses « **responsabilité civile** » ET « **individuelle corporelle** » ou « **individuelle accident** » est obligatoire.